

# ECLAT

Expérimenter avec des Collectifs Locaux une Agroécologie Territoriale



## Édito

Le projet ECLAT a amené le GDA de la Thiérache à réfléchir sur la création d'une instance de concertation territoriale multi-acteurs sur les enjeux eau, biodiversité et agriculture.

Nous n'avions pas l'habitude de travailler avec des collectivités territoriales ou d'autres collectifs sauf de manière ponctuelle. Après avoir œuvré pendant plus d'un an pour établir des contacts par téléphone et/ou visio, notre première réunion de concertation territoriale s'est (enfin !) tenue en présentiel le 29 juin dernier !

Le GDA a relevé le défi et aujourd'hui une seconde phase de travail débute : en effet, avec les acteurs locaux que sont le Parc naturel régional, l'association ReNArd - Regroupement des naturalistes Ardennais, les communautés de communes Ardennes Thiérache et Crêtes Préardennaises et la Chambre d'agriculture des Ardennes, nous avons prévu de nous revoir dès le mois de septembre.

Notre objectif : favoriser le dialogue, la concertation entre le monde agricole, les différents acteurs du territoire et les citoyens locaux grâce à une contractualisation avec des objectifs partagés.

Gardons le cap ! Remobilisons nos forces pour une transition agroécologique partagée !

**Cyrille Ducat** - Référent ECLAT pour le GDA de la Thiérache

## Sommaire

### Actualités des sites pilotes

- 2 GDA de la Thiérache
- 3 ADDEAR de la Loire
- 4 Cuma Lot Environnement
- 5 GRAPEA de Vendée
- 6 ADAR CIVAM

### Temps forts

- 7 Retour sur le séminaire des sites pilotes
- 9 Voyage d'études en Suisse

### Veille - Analyses

- 11 Agriculture de groupe et PAC
- 13 Interview de Frédéric Wallet - INRAE
- 15 L'opportunité des CRTE

### 17 Dates à retenir



La première réunion de concertation territoriale, organisée par le GDA de la Thiérache, s'est tenue le 29 juin 2021, à Logny-Bogny.

## Ils étaient tous là !

### GDA de la Thiérache

La première réunion de concertation territoriale, organisée par le GDA de la Thiérache, s'est tenue le 29 juin 2021, à Logny-Bogny.

Les communautés de communes (c.c.) d'Ardenne Thiérache et des Crêtes Préardennaises, le Parc Naturel Régional des Ardennes, l'association environnementaliste ReNard, la Chambre d'Agriculture étaient représentés.

Le GDA était venu en force: 6 agriculteurs présents.

Après un mot d'accueil de Cyrille Ducat, engagé dans le projet ECLAT, une présentation de chacun et du GDA, l'objectif de la réunion a été rappelé : comment travailler ensemble pour construire un projet et des actions communes afin de préserver les biens agroenvironnementaux ?

Pour dresser le bilan, les participants ont été mis à contribution pour répondre à : "Quelles sont les aides et les actions mises en place par vos structures en faveur de l'agriculture et de l'environnement ?" Les post-its ont fleuri !

Le constat est clair : les dispositifs sont nombreux, mais méconnus des agriculteurs. Parfois redondants en particulier sur les haies et sur les Projets alimentaires territoriaux (PAT), sans cahier des charges commun, ils balayent un champ très large. En outre, se posent des problèmes de circonscription territoriale (le PNR ne couvre pas toute la Thiérache) ou de différences administratives.

Un thème semble peu traité : les c. c. ont la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) et doivent prévenir les inondations et coulées de boue dont la fréquence semble augmenter. Elles cherchent des solutions.

Ainsi, en plus des haies, l'agriculture de conservation mise en place depuis quelques années par certains adhérents du GDA, pourrait être une réponse.

Certes, le champ d'action commun n'a pas été défini : haies ? sols ? autre bien agroenvironnemental ? quelle valorisation des efforts des agriculteurs ?

Mais la volonté de travailler ensemble à la coconstruction d'un programme d'actions était claire.

Une nouvelle réunion a été fixée au 27 septembre et les participants sont repartis avec le sourire, derrière les masques.

#### Quelques exemples d'actions sur le territoire

- C.c Ardennes Thiérache : prise en charge de l'adhésion au GDA pour les jeunes agriculteurs, mise en place d'une cuisine centrale pour les écoles et lancement d'une concertation territoriale à la rentrée.
- 2 c.c. : mise en place de collectes de pneus d'ensilage.
- C.c des Crêtes Préardennaises: conditionnement des aides à une formation, entretien des haies réalisé par les communes ou une structure foncière. Projet de territoire en cours de réécriture.
- PNR : diffusion de la marque Valeur PNR, accompagnement des agriculteurs sur la Trame Verte et Bleue et amélioration du bocage et travail sur un PAT.
- ReNard : montage et suivi des dossiers pour les agriculteurs qui plantent des haies ou restaurent des mares.
- Certains agriculteurs présents expérimentent l'ACS depuis quelques années.

*"Les haies sont des biens communs qui doivent être financés par tout le monde"*  
( Vice-président de la Communauté de Communes des Crêtes Pré-ardennaises )



### Contact

Victoria Aublet  
Chambre d'agriculture des Ardennes  
03 24 33 89 69  
v.aublet@ardennes.chambagri.fr

# A la rencontre des collectivités !

## ADDEAR de la Loire

### Un besoin de partager l'ambition avec les collectivités territoriales

Suite au voyage d'étude ECLAT organisé au mois de janvier 2021 au Pays Basque, l'ADDEAR 42 a réaffirmé sa volonté de partager le projet de transition agroécologique qu'elle porte avec les autres acteurs du territoire.

S'appuyant sur ses forces historiques, et notamment sur l'ancrage territorial de ses adhérents, l'ADDEAR souhaite mettre l'accent sur l'échange et la co-construction du projet avec les collectivités et les élus locaux.

Un évènement "CoTech - Filières" était d'ailleurs organisé avec plusieurs partenaires le 8 juin dernier, dans le but de montrer aux communautés de communes du territoire le travail réalisé par les acteurs agricoles de terrain sur la structuration de filières de proximité.

L'objectif était entre autres de montrer aux collectivités qu'elles peuvent s'appuyer sur des acteurs comme l'ADDEAR 42 sur ces thématiques, et de faire le lien entre les initiatives et projets portés séparément par les différentes collectivités.

### Recentrage sur la construction d'une filière "céréales panifiables"

L'ADDEAR 42 a également souhaité affiner sa feuille de route au sein du programme ECLAT et recentrer son projet sur la question de la diversification des élevages et la structuration d'une filière "Céréales panifiables" paysanne et locale.

Les choses ont en effet beaucoup évolué ces derniers mois sur ce projet phare porté conjointement par l'ARDAB (association bio), De la Ferme au Quartier et l'ADDEAR 42.

Pour aller plus loin dans la co-construction en multi-acteurs, une des pistes envisagées pourrait être de travailler sur un cahier des charges "farine paysanne locale" en concertation avec les autres acteurs du territoire : collectivités (dont Saint-Etienne Métropole), associations de protection de l'environnement, associations de consommateurs et acteurs de l'aval de la filière (boulangers, meuniers...).

Associer les citoyens et les ONG environnementalistes à la construction du cahier des charges serait un moyen de définir des critères au plus proche des attentes des consommateurs, mais aussi une manière de mieux expliquer les pratiques des agriculteurs.

### Deux étapes clés dans le projet construction d'une filière "céréales panifiables"

- Reconnaissance du GIEE Emergence "Valorisation locale des céréales pour l'alimentation humaine", animé par De la Ferme au Quartier et co-financé par la DRAAF AURA et Saint-Etienne Métropole
- Réponse positive de Saint Etienne Métropole pour introduire le projet de l'ADDEAR dans son futur Projet Alimentaire Territorial (PAT), avec une dimension "développement de filière" et un volet "installation" grâce à la création de valeur ajoutée en circuit court. Cette réponse devrait s'accompagner d'un soutien à l'animation de la démarche.

## Contact

Carl Waroquiers  
ADDEAR de la Loire  
04 77 26 45 51  
carl@addear42.fr



L'ADDEAR 42 pourrait travailler sur un cahier des charges "farine paysanne locale"

*L'idée de découvrir d'autres expériences de filières « céréales panifiables » locales, co-construites avec les consommateurs, à l'occasion d'un voyage d'étude dédié, devra être creusée dans les prochains mois.*



Sur le territoire de Figeac, Fermes de Figeac et Cuma Lot Environnement sont très engagés dans la transition agroécologique.

# Une motivation toujours au RDV !

## Cuma Lot Environnement

Sur le territoire de Figeac, Fermes de Figeac et sa Cuma Lot Environnement demeurent des acteurs très engagés dans la transition agroécologique.

Souvent à l'initiative des actions en lien avec l'agriculture et l'alimentation, la coopérative avait sollicité la Draaf Occitanie pour porter la concertation autour de ces questions sur le secteur du Figeacois.

Le travail pluri-acteurs indispensable à l'avancée d'un territoire est en marche.

Cependant, la concrétisation en actions nécessite plus de temps et un réel engagement des parties prenantes.

Afin d'accompagner les agriculteurs du Ségala-lotois dans de nouveaux chemins de développement, Fermes de Figeac se tourne vers un projet ambitieux de recherche-action.

Le projet ÉCLAT a permis de franchir une première marche en initiant la concertation mais c'est par un programme global intitulé « Fermes en Transitions », coconstruit avec différentes parties prenantes, que les réelles transitions vont se conduire.

### Une concertation engagée et qui pose question

Le projet de Cuma Lot Environnement, dans le cadre d'ÉCLAT, était la construction de la concertation territoriale sur Figeac, voire plus largement. Reprise par la Draaf Occitanie, cette concertation associant différentes échelles et différents acteurs est complexe et de longue haleine. Cuma Lot environnement s'interroge sur ses possibilités de mobiliser le projet ÉCLAT pour faire avancer les actions sur le territoire au-delà de cette concertation. Les temps d'échanges, les voyages d'études, la rencontre avec des acteurs qui sont dans ÉCLAT et que la Cuma n'aurait pas forcément rencontrés, sont des apports positifs. Restent que des questions de fond se posent : comment concilier des échelles de travail différentes (le national / le local) ? ; comment faire travailler des agriculteurs et des instances publiques ; comment faire rentrer des acteurs nationaux dans des projets locaux ?

En parallèle de cette concertation, Fermes de Figeac souhaite rester proactif face aux enjeux actuels et ambitionne de déployer un programme de recherche-action sur la durée.

### Trois axes pour ce programme de recherche-action

- Le développement de nouvelles pratiques agroécologiques en collaboration avec des acteurs référents régionaux comme nationaux
- La recherche de solutions territoriales entre exploitations et entre le monde agricole et les autres acteurs de l'environnement
- L'identification de nouvelles formes de rémunérations pour que les agriculteurs vivent dignement sur leur ferme et pour que les techniciens qui les accompagnent dans cette transition puissent valoriser leur travail



## Contact

Charlotte Brousse

CUMA Lot Environnement

06 78 95 11 64

charlotte.brousse@fermesdefigeac.coop

# Des indicateurs pour les PSE

## GRAPEA

### Des indicateurs définis et testés

Fin 2020, le GRAPEA et ses partenaires du territoire de la communauté de communes de Pouzauges avaient produit une proposition d'une dizaine d'indicateurs sur lesquels des paiements pour service environnementaux pouvaient être établis (cf tableau ci-contre). Ces indicateurs correspondaient à des leviers pouvant être pertinents en vue de répondre à certains enjeux cibles identifiés en commun.

Dans le courant de l'hiver 2021, ces indicateurs ont été testés sur plusieurs fermes du territoire, par les éleveurs, pour ajuster les montants de paiement par critères et les modalités de calcul des indicateurs.

L'ensemble des partenaires s'étaient mis d'accord pour fixer des plafonds de financement à la personne (UTH) et non à l'hectare.

### Une arrivée bien (t)huilée

- Vincent Brossillon, animateur au GRAPEA en charge d'ECLAT et cheville ouvrière du projet depuis le début, a quitté l'association pour s'installer en tant qu'agriculteur.
- Solène Rousselet l'a remplacé après un tuilage de 3 mois.

## Contact

Solène Rousselet  
GRAPEA  
02 51 47 96 46  
grapea.civam85@gmail.com

### Un dossier d'abord rejeté puis accepté

La communauté de communes a ensuite rédigé un dossier afin de préciser les modalités de fonctionnement du PSE à l'Agence de l'eau afin de mettre en place des contrats puis des paiements aux agriculteurs.

Après quelques rebondissements courant juin, ce dossier a été accepté et débute désormais une phase d'appel à candidature puis de sélection pour retenir les exploitations qui pourront entrer dans le dispositif. Le GRAPEA sera chargé de coordonner le groupe d'échange qui sera créé avec les signataires du PSE.

La période de tuilage a permis à Solène de rentrer en douceur dans le projet. Elle a débuté par le voyage d'études au Pays Basque. Elle a pu poser toutes les questions qu'elle souhaitait à Vincent au fur et à mesure des réunions sur la période. ECLAT lui permet aussi de conserver l'historique détaillé des réflexions menées.

	CARBONE	EAU	SOL	BIODIVERSITE	PAYSAGE-TERRITOIRE
ARBRES ET HAIES	*** STOCKAGE CARBONE	*** FILTRAGE ET EPURATION	*** LIMITATION DE L'ÉROSION	*** HABITATS FAUNISTIQUES ET FLORE DIVERSIFIÉE	*** PAYSAGE IDENTITAIRE
ZONES HUMIDES		**		** MAINTIEN HABITATS NATURELS POUR LA FLORE FAUNE DIVERSIFIÉE	*** PAYSAGE IDENTITAIRE
PRAIRIES PERMANENTES	*** STOCKAGE CARBONE	** STOCKAGE NATUREL DE L'EAU ET RÉGULATION DES ECOULEMENTS	*** COUVERTURE PERMANENTE	** MAINTIEN HABITATS NATURELS POUR LA FLORE FAUNE DIVERSIFIÉE	*** PAYSAGE IDENTITAIRE
PRAIRIES CULTIVÉES	*** STOCKAGE DIMINUTION DES ÉMISSIONS VIA INTRANTS	*** DIMINUTION TRAITEMENTS VIA ROTATION LONGUE	*** COUVERTURE DU SOL	*** HABITATS NATURELS	*** PAYSAGE IDENTITAIRE
DIVERSITÉ CULTURES		*** LIMITATION PHYTO ET DVLPT AUXILIAIRES		*** MAINTIEN CULTURES DIVERSIFIÉES FOURNISSEUSES D'AUXILIAIRES	** MAINTIEN CULTURES DIVERSIFIÉES
AUTONOMIE	*** DIMINUTION DES CONCENTRÉS ACHETÉS				** MAINTIEN VA AU SEIN DU TERRITOIRE DYNAMIQUE TERRITORIALE
PHYTOS	* DIMINUTION ÉMISSIONS	*** QUALITÉ DE L'EAU		*** MAINTIEN ET DVLPT NIVEAU BIODIVERSITÉ	



L'ADAR Civam organise une demi-journée de communication le 4 septembre prochain.

La note environnementale s'appuiera sur 3 piliers: la diversité des assolements (prairies, diversité de cultures, couverts végétaux), l'extensivité des pratiques (utilisation des produits phytosanitaires et fertilisation), la présence d'infrastructures agroécologiques (IAE) (haies, ripisylves, prairies humides et prairies fleuries).

# Rencontre des acteurs locaux

## Adar Civam

### Rencontre pour la gestion concertée des haies en Boischaut Sud

Le 10 juin, l'ADAR CIVAM, en partenariat avec Indre Nature, a organisé et animé une réunion qui a rassemblé élus et agents communaux de cinq communes, sur la gestion des haies. Cette rencontre a permis d'échanger sur les pratiques des différentes communes présentes et sur les attentes en termes d'évolution de pratiques des différents participants. Les discussions ont également porté sur les modalités d'actions à mettre en œuvre afin de toucher au mieux l'ensemble des communes du territoire. Pour cela, il a été choisi de poursuivre les échanges dans le cadre des intercommunalités, en ciblant leurs commissions environnement.

La prochaine étape pour l'ADAR CIVAM sera donc de prendre contact avec les communautés de communes afin d'organiser des interventions à l'automne. Dans un premier temps, l'accent sera mis sur la sensibilisation aux différentes pratiques d'entretien des haies et aux témoignages des communes qui ont déjà modifié leurs pratiques pour favoriser la biodiversité.

### RDV le 4 septembre prochain après-midi

- Objectifs:
  - communiquer sur l'agriculture et la démarche de transition agroécologique engagée par les agriculteurs
  - ouvrir le débat entre les agriculteurs de l'ADAR Civam et les acteurs du territoire
- Thèmes: la place des produits phytosanitaires dans l'agriculture locale, les interactions entre l'élevage et le bocage, le lien à l'alimentation humaine.

### GIEE "Agriculteurs en transition en Boischaut Sud" : évaluer, rencontrer, témoigner

L'actualité du GIEE pour l'été s'articule autour de deux actions :

- L'organisation d'une demi-journée de rencontres et d'échanges avec tous les acteurs du territoire, qui aura lieu le 4 septembre 2021 (Cf. ci-dessous)
- La construction d'une note environnementale qui permettra aux agriculteurs, d'une part d'évaluer leurs pratiques et de mieux identifier les leviers d'actions et, d'autre part, de communiquer sur leurs pratiques et démarches mises en œuvre sur le territoire (cf. ci-contre).

L'approche environnementale sera complétée d'un indicateur économique permettant d'évaluer la viabilité économique des fermes, une dimension également essentielle pour tous les membres du GIEE.



## Contact

Antoine Blanconnet  
Adar Civam  
02 54 48 08 82

blanconnet.adar.bs@gmail.com

# Retour sur le séminaire des sites pilotes

Le 8 juin, les représentants des sites pilotes étaient invités à participer à leur 3ème séminaire, temps d'échanges et de réflexions dédié aux expérimentations en cours sur les territoires des sites. Pour la seconde année consécutive, le séminaire a dû se tenir en visioconférence. Ainsi, si les échanges n'ont pas été altérés pour autant, la lassitude et l'envie de se retrouver "en présentiel" ont été relevées plusieurs fois au cours de la journée.

## Concertation territoriale, l'expérience des CPIE

Nouveau partenaire dans le projet ECLAT, l'Union nationale des CPIE est intervenue le matin pour présenter la réflexion et les travaux menés par la tête de réseau nationale sur la question de la co-construction et un exemple concret de mise en œuvre de cette co-construction par un CPIE, sur un territoire, en l'occurrence le département de la Creuse (voir encadré).

## Un secteur associatif en évolution

Ludovic Serin et Fanny Soulard, respectivement chargé de mission et chargée de projet à l'Union nationale des CPIE, ont tout d'abord fait un rappel historique de l'évolution du secteur associatif de l'environnement depuis l'émergence du sujet dans la société dans les années 60 jusqu'à nos jours, du premier ministère en charge de l'environnement en 1971 à la réflexion sur la nécessaire adaptation des sociétés aux crises écologiques et climatiques actuelles. En une cinquantaine d'années, le secteur s'est structuré avec notamment des associations environnementales qui mettent au cœur de leur engagement la transition écologique et des associations qui lient cette question à leur secteur d'activité (associations agricoles, santé, mobilité, culturelles, éducation populaire, ...). Aujourd'hui, de plus en plus d'interactions se développent entre ces types d'associations, et la transition écologique fait l'objet de politiques publiques à tous les niveaux, d'activités marchandes...

## Des démarches plurielles

Afin de faire avancer le sujet complexe de la transition écologique, ces associations peuvent adopter 4 postures, illustrant leurs modalités d'action :

- Interpellation et plaidoyer, qui vise à mobiliser le grand public et influence les décideurs ;
- Co-construction, qui accompagne des demandes et initiatives territoriales multi-acteurs et/ou des sollicitations des pouvoirs publics ;
- Réalisation, qui consiste en la mise en œuvre d'actions en lien fort ou pour le compte des pouvoirs publics/entreprises ;
- Innovation, pour élaborer de nouvelles démarches/outils/solutions.

Dans le réseau composé de 77 associations ancrées dans les territoires, la réflexion menée autour de l'action individuelle, collective et commune, a progressivement conduit les CPIE à faire évoluer leurs pratiques. Ainsi, convaincus de la nécessité « de réunir les conditions et les moyens de la co-construction et de la coaction, c'est-à-dire un terrain favorable à l'initiative individuelle, collective et commune », les CPIE sont en train de passer d'une posture de sensibilisation, conseil, accompagnement des acteurs sur les enjeux de biodiversité, à une posture de facilitateurs et "émergents" de priorités et d'actions communes entre tous pour la biodiversité en territoires.



## Contact

Yasmina Lemoine

TRAME

06 79 85 75 67

y.lemoine@trame.org

## Des outils au service des territoires

L'Union nationale des CPIE a également présenté une méthode mobilisée par le réseau pour favoriser l'engagement vers le développement durable d'intercommunalités : la DDmarche, créée en 2008 avec le service Territoires conseils de la Caisse des Dépôts. Cette méthode permet de « construire des solutions avec les acteurs et les citoyen-ne-s des territoires, en prenant en compte leurs besoins et leurs contraintes et en s'appuyant sur les leviers d'action de l'échelon communautaire ».

Suite aux interventions du début de matinée, les participants ont été invités à échanger sur leur perception de la dynamique de co-construction sur leur territoire dans le cadre du projet Eclat, à travers un Photolangage.

En choisissant une image symboliquement représentative, les représentants des sites pilotes ont partagé le sentiment d'une longue route, avec des acteurs qui se croisent et se rencontrent et avec lesquels l'enjeu d'aboutir à un cheminement commun est parfois laborieux. Cependant, tous mentionnent que les choses avancent quand même.

# Retour sur le séminaire des sites (suite)

## Construction des plans d'actions

Après les riches échanges de la matinée, les participants étaient conviés à mener un travail réflexif et prospectif sur les actions envisagées par les sites pilotes sur leur territoire, en lien avec les acteurs impliqués.

En sous-groupe, chaque référent de site présentait son plan d'action, interrogé par l'animateur d'un autre site pour affiner la présentation et clarifier les idées. L'animateur restituait ensuite en plénière et les participants avec un jeu de post-it (outil Klaxoon), posaient des questions et enrichissaient le plan d'action de propositions complémentaires que le site choisissait d'intégrer ou pas à sa réflexion.

Pour les trois sites présents, cet atelier a permis de remettre à plat le programme d'actions prévu et de se projeter à moyen terme.

**L'Adar Civam** a présenté les actions prévues dans le cadre du GIEE, avec deux objectifs : un travail technique de réduction des phytosanitaires pour aller progressivement vers le bio ; un travail sur la communication pour redorer le blason de l'élevage (informer le grand public pour éviter l'agribashing, expliquer les MAEC).

Les participants ont questionné sur la place des autres acteurs du territoire, notamment des communautés de communes, et les attendus, objectifs de la journée de communication prévue le 4 septembre prochain.

**Le GDA de la Thiérache** a fait le point sur son objectif de réunion de concertation avec les acteurs du territoire, communautés de communes, association environnementale, Parc Naturel Régional, fédération de chasse, première étape d'une réflexion commune à mener autour de l'idée de guichet unique. Parmi les pistes d'enrichissement proposées, le GDA est invité à clarifier plus encore la notion de guichet unique ou de rencontrer la Draaf, partenaire incontournable sur les questions de MAE.

Enfin, **le Grapea** a fait un retour sur le projet PSE pour lequel il a été retoqué avec de faibles perspectives de repêchage malgré un travail en amont de co-construction avec les partenaires locaux et les ouvertures envisagées sur des PSE privés. Les retours des participants au projet ECLAT ont porté sur la possibilité de revenir au projet initial (autonomie départementale autour d'échanges céréaliers/éleveurs) ou de creuser un projet autour des enjeux paysagers (NB: depuis le projet a été repêché).



Synthèse graphique: Adrien Boulet

## Bilan

En fin de journée, les participants ont fait un retour sur le séminaire autour de trois questions :

- Qu'est-ce qui vous a surpris ?
- Qu'est-ce qui vous a été utile ?
- Qu'est-ce qui vous a manqué ?

L'absence de 2 sites pilotes sur les 5, pour des contraintes de calendrier, a été soulignée par de nombreux participants, dans un contexte où les échanges entre les partenaires d'ECLAT sont également perçus comme une plus-value évidente pour réfléchir à la mise en œuvre des projets.

Les interventions de l'UNCPIC et du CPIE Creusois ont été utiles, même si arrivant peut être tardivement dans le projet, du fait de leur entrée récente dans Eclat. Le séminaire a en outre été l'occasion de reprendre contact, avec des pistes d'échanges en bilatéral entre sites engagés dans des réflexions communes comme les PSE. Finalement, « c'est simple pour personne », « le présentiel manque » mais il y a toujours un bénéfice à se retrouver, ne serait-ce que pour se conforter et se motiver les uns les autres.

# Rendez-vous en Suisse en octobre !

## Voyage d'études

« On voyage pour changer non de lieu, mais d'idées »  
(Hippolyte Taine)

Et certainement pour les confronter, les faire évoluer, en faire naître de nouvelles ! C'est pour cela que les visites et voyage d'étude sont une des modalités d'action du projet ECLAT. Ils contribuent à enrichir les visions de chacun des participants, à préciser les projets des sites pilotes et étoffer les propositions émanant du projet ECLAT.

### Cibler et choisir la destination

Sur la base d'un premier inventaire recensant une vingtaine d'initiatives en France et en Europe, puis d'une sélection au regard des objectifs, actions et partenariats, 8 initiatives ont été proposées aux membres des sites pilotes ECLAT.

Ensuite, ces expériences ont été soumises au vote à partir de critères (cf. ci-dessous), pour choisir la destination du voyage d'étude.

A l'issue de ce processus d'analyse et de vote, deux destinations ont été retenues.

- La Suisse, pour son système de paiements directs vers l'amélioration de la biodiversité et / ou de la qualité paysagère, notamment dans le canton du Valais.
- Le Pays Basque, pour rencontrer EHLG, la Chambre d'agriculture alternative. Ce voyage a été organisé en janvier 2021 et fait l'objet d'articles dans le journal ECLAT de février 2021.

## LES CRITÈRES DE CHOIX

### Biens agroenvironnementaux

- Eau
- Air
- Sol
- Biodiversité

### Potentiel d'inspiration des sites UE pour nos sites pilotes

- Conception démarche de concertation - co-construction multi-acteurs
- Contractualisation - modes de mise en oeuvre et de gestion collective des biens communs agroenvironnementaux
- Suivi des engagements, méthodologie (indicateurs de résultats, évaluation) et impacts observés
- Politiques publiques inspirantes / distinctes du cadre français
- Animation de groupes / Accompagnement des collectifs

### Dynamiques collectives et place des agriculteurs dans les projets de transition; démarche systémique, complexité

- Collectifs d'agriculteurs - agriculture de groupe
- Inclusion des agriculteurs dans l'écosystème
- Qualité de la démarche en agroécologie et changement de pratiques
- Changement de modèle économique des agriculteurs dans la transition en cours, rémunération du travail
- Liens agriculteurs - autres acteurs / qualité du contrat social dans le projet
- Inclusion des agriculteurs dans la gouvernance / processus de prise de décision

### Démarche territoriale

- Echelle de territoire (infra départementale / intercommunalité)
- Décloisonnement des territoires, lien entre les communautés et points de vues / acteurs diversifiés
- Acteurs à l'initiative du projet
- Temporalité (date, durée)

## Octobre 2021 : Destination le Valais !

La prochaine destination des membres du projet ECLAT sera donc la Suisse, du 5 au 7 octobre 2021, si le contexte sanitaire nous le permet.

L'objectif de ce voyage d'étude sera de découvrir le système suisse de paiements directs, dont une importante partie est dédiée à la qualité environnementale des pratiques agricoles. Dans le canton du Valais, secteur de montagne proche de Sion, plusieurs dispositifs de paiements directs existent actuellement. Ils sont les fruits d'un processus important de concertation entre les différents acteurs du territoire, impliquant notamment les agriculteurs au cœur du dispositif.

Nous pourrions approfondir le fonctionnement de deux types de paiements directs, l'un sur la qualité paysagère, l'autre sur la biodiversité. Plusieurs dimensions de ces dispositifs semblent particulièrement pertinentes au regard des attentes des participants : la qualité de l'agriculture présente et de sa démarche environnementale, l'approche par territoire au sein même du canton et le processus d'élaboration des cahiers de charges des paiements directs.

En effet, sur ce dernier point, les démarches de concertation multi-acteurs et la place centrale donnée aux agriculteurs pour la définition des cahiers de charges des paiements directs en font une expérience particulièrement intéressante au regard du projet ECLAT et des intentions des sites pilotes.

Pour compléter notre appropriation du système suisse, nous rencontrerons également IP-Suisse, association coopérative qui développe une démarche de labels basés sur le développement durable, la préservation de la biodiversité et le climat.

L'appropriation de ces dispositifs suisses passera par l'échange avec différents acteurs concernés, chargés de mission du canton du Valais, directeur d'IP-Suisse et bien sûr des agriculteurs du Valais sur leurs fermes et adhérents d'IP-Suisse.

L'organisation de ce voyage d'étude est en cours en lien étroit avec des membres du canton du Valais et d'IP-Suisse.

Rendez-vous en Suisse en octobre pour les participants au projet ECLAT qui souhaitent en savoir plus !



Erde automnal dans la Valais Suisse - licence Wikipedia Commons



### Contact

Lore Blondel  
Réseau Civam  
06 41 16 62 27  
[lore.blondel@civam.org](mailto:lore.blondel@civam.org)

# Agriculture de groupe, territoire et PAC

## Les défis de la prochaine Politique Agricole Commune (PAC)

Les enjeux auxquels doit faire face le monde agricole et rural aujourd'hui et dans les années à venir sont sans précédents : dérèglement climatique ; pollution des sols, de l'eau et de l'air ; érosion de la biodiversité ; perte de qualité des productions alimentaires ; inégalités d'accès à l'alimentation ; désertification du monde rural ; concentration des exploitations agricoles au détriment de l'emploi ; inégale répartition de la valeur dans les filières... La mobilisation des grands principes de l'agroécologie par le plus grand nombre d'agriculteurs doit permettre de relever ces défis. Mais la transition agroécologique est un processus de changement long. Elle doit être soutenue par les politiques agricoles et alimentaires de manière incitative.

## Les propositions des réseaux TRAME, CIVAM et CUMA

Impliqués depuis plusieurs années dans divers programmes expérimentaux visant à développer une agroécologie territoriale, les réseaux CUMA, TRAME et CIVAM, tous trois impliqués dans ECLAT, ont acquis les convictions suivantes :

- Les collectifs locaux d'agriculteurs sont des leviers de la transition agroécologique;
- Le territoire est l'échelle pertinente pour travailler sur la préservation des biens communs agroenvironnementaux.

Dès lors, la PAC doit non seulement proposer des outils dédiés à la transition agroécologique mais surtout mettre en cohérence l'ensemble de son action en ce sens. Pour ce faire, elle doit se doter de dispositifs permettant d'articuler les différentes aides vers des approches systémiques, collectives et territoriales.

L'historique de travail des trois réseaux de l'agriculture de groupe les a ainsi amenés à faire des propositions communes pour la PAC post-2020 (2023-2027), avec pour principale ambition de faire reconnaître les collectifs d'agriculteurs comme leviers de la transition, dans les politiques publiques, et de favoriser l'action à l'échelle du territoire.

## Les propositions phares des réseaux TRAME, CUMA et CIVAM pour le second pilier de la PAC :

- Des soutiens aux exploitations de type MAEC Systèmes : Les réseaux TRAME, CUMA et CIVAM proposent de soutenir les exploitations qui s'engagent dans une transition agro écologique avec leur groupe à l'aide de mesures type "MAEC Systèmes" (ex : MAEC "Système Polyculture-Élevage" actuelle).
- Des aides à l'investissement réservées aux collectifs : Dans un souci d'efficacité d'usage des fonds publics au profit des agriculteurs, les réseaux TRAME, CUMA et CIVAM proposent de réserver les aides à l'investissement aux collectifs. Ainsi, seuls les investissements matériels (hors bâtiment) réalisés en collectif pourront prétendre aux subventions de la PAC type PCAE.
- Des dispositifs financiers pour l'accompagnement du projet collectif : Les collectifs d'agriculteurs peuvent bénéficier d'une aide pour financer l'accompagnement de leur projet de transition agroécologique. Le collectif bénéficiaire de cette aide décide de la structure à qui il souhaite reverser ce crédit dédié à l'accompagnement.



*Les enjeux auxquels doit faire face le monde agricole et rural aujourd'hui et dans les années à venir sont sans précédents*

# Contrats d'engagement collectifs

## Contrats d'engagement collectif vers l'agroécologie

Pour mettre en cohérence les aides individuelles à la transition des agriculteurs et le projet du groupe qui souhaite s'engager, les réseaux TRAME, CUMA et CIVAM proposent de mettre en place des "Contrats d'engagement collectif vers l'agroécologie".

Ces Contrats reposent sur les principes suivants :

- Les agriculteurs d'un même territoire peuvent s'engager collectivement pour faire évoluer leurs systèmes vers l'agroécologie ;
- Cet engagement permet au collectif d'agriculteurs de bénéficier d'aides à l'investissement bonifiées et /ou d'un crédit « Accompagnement du projet collectif » revalorisé ;

Ces deux mesures, qui font partie des propositions des réseaux TRAME, CIVAM, CUMA pour le 2nd pilier de la PAC, peuvent être activées simultanément ou séparément ;

- L'engagement collectif se formalise par la signature d'un contrat entre l'agriculteur adhérent du collectif, le collectif en question, la ou les structures qui porte(nt) l'investissement ou accompagne(nt) le collectif dans sa transition, et les pouvoirs publics.

Ainsi, les agriculteurs qui souhaitent travailler en collectif sur une thématique donnée voient leur démarche facilitée par ce Contrat d'engagement collectif, qui met en cohérence les aides individuelles à la transition et les mesures destinées à soutenir le projet de groupe.

## Vers un Contrat de Transition agroécologique de territoire dans les futures PAC ?

Pour aller plus loin sur le volet territorial, et à la lumière des enseignements du projet ECLAT, il pourrait être imaginé qu'à terme, les politiques publiques de transition soient co-construites par les parties prenantes du territoire, avec un pilotage de la collectivité locale. C'est le sens du "Contrat de Transition agroécologique de territoire" qui a été proposé par les partenaires du projet ECLAT.

Ainsi, une partie des fonds du second pilier de la PAC (dédié à la transition des agriculteurs) pourrait demain être gérée par les communautés de communes qui en feraient la demande, afin d'assurer le pilotage d'un processus de co-construction par les acteurs du territoire (agriculteurs, ONG, municipalités, habitants...).

Les modalités de mise en œuvre d'une telle gestion ont fait l'objet d'un travail dans le cadre d'ECLAT, qui a vocation à se poursuivre en association avec des représentants de collectivités territoriales.

## Les bénéfices attendus d'une gestion territoriale

- Mesures adaptées aux enjeux environnementaux locaux ; meilleure adhésion des agriculteurs ; aides construites pour atteindre un résultat environnemental à l'échelle du territoire...
- Un des objectifs du Contrat de transition territoriale est également de mettre en cohérence les différentes actions agricoles sur le territoire et de centraliser leurs financements, pour une meilleure efficacité des fonds publics.

### Pour en savoir plus :

- "PAC 2023 - 2027 - Les propositions de Trame, FNCuma, Réseau Civam"
- "Le Contrat de Transition agroécologique de territoire, ECLAT"



Avec une gestion territoriale : des mesures adaptées aux enjeux locaux.



## Contact

Quentin Dupetit

FNCUMA

06 19 76 61 66

quentin.dupetit@cuma.fr

# Recherche appliquée : répondre aux transitions

## Frédéric Wallet - INRAE AgroParisTech

**ECLAT : Quel est votre parcours professionnel et votre poste actuel ?**

**Frédéric Wallet :** Je suis économiste de formation et je me suis ainsi toujours intéressé aux questions de dynamique territoriale innovante sur le territoire et aux formes de gouvernance : par exemple, comment les politiques LEADER ou les PAT mobilisent les acteurs dans des démarches plurielles ?

J'ai été enseignant chercheur à l'école d'Ingénieurs de Purpan, puis, en 2005, je suis rentré à INRAE.

**E. : De 2008 à 2020, vous avez coordonné le PSDR (Programme de Recherche pour et sur le développement régional). De quoi s'agit-il ?**

**F. W. :** PSDR est un programme de recherche cofinancé par INRAE et les conseils régionaux. Il a deux objectifs :

- Amener les chercheurs à dialoguer entre eux et avec le territoire,
- Avoir une approche interdisciplinaire combinant les champs des sciences sociales aux sciences biotechnique (agronomie et zootechnie).

Les projets retenus dans ce dispositif se déroulent sur 4 ans de recherche et 1 an pour la valorisation. Le dispositif PSDR s'est terminé en 2020.

**E. : Aujourd'hui, vous coordonnez TETRAE. Pouvez-vous expliquer ?**

**F. W. :** Nous avons souhaité lancer une nouvelle génération de ce dispositif. Il se nomme TETRAE : Transition en Territoires de l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement. Nous avons voulu ce changement de dénomination pour mettre en évidence la « transition des systèmes » face aux enjeux contemporains de transformation. On s'intéresse ainsi davantage aux processus de transition et aux chemins pour y arriver, qui sont nécessairement pluriels avec des rythmes différents, des attentes différentes. Un des enjeux de TETRAE sera de toucher une plus grande variété d'acteurs et en particulier les usagers finaux de la recherche, c'est-à-dire les agriculteurs, mais aussi les habitants des territoires.

On veut aussi penser les projets en termes de nexus (connexion où de multiples éléments se rencontrent et sont interdépendants) « agriculture – alimentation – santé ». La question majeure est « Comment on intègre la préoccupation de la santé globale dans les projets, c'est-à-dire les problématiques humaines, d'écosystème, d'ambitions agricoles... ? »

Ce programme est très important pour INRAE puisqu'il représente plus de 1000 personnes impliquées, chercheurs et partenaires, pour un budget d'environ 10 millions d'euros. Le coordonner est ma mission principale.



*PSDR soutient des projets pluriannuels dans lesquels chercheurs et acteurs régionaux travaillent ensemble sur des thématiques de développement régional. © Michel Meuret*

# Recherche appliquée : répondre aux transitions (suite)

## E. : Avez-vous d'autres implications ?

**F. W. :** Depuis 2015, je suis membre du conseil scientifique des ONVAR (Organismes nationaux à vocation agricole et rurale). Je me situe dans une dynamique d'accompagnement, d'évaluation des programmes dans le cadre du PNDAR pour les financements Casdar aux ONVAR. Cela me conforte dans l'idée que l'articulation, le dialogue entre les structures agricoles et la recherche créent des connaissances qui font avancer les choses.

Je suis également membre du collège experts du conseil d'administration de l'Association nationale des pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des pays (ANPP). A travers les expertises académiques, je contribue aux actions et orientations pour les pays et les pôles. Cet engagement m'offre notamment une vision plus fine de la manière dont les politiques publiques s'appliquent concrètement sur les territoires.

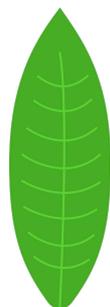
## E : Qu'aimez-vous dans votre métier ?

**F. W. :** J'ai toujours voulu faire ce métier, qui est un métier très intellectuel avec de nombreux échanges avec le terrain. J'aime être en alerte, m'informer, lire et réfléchir à des solutions et situations variées et innovantes. C'est un métier de rencontre, de gens passionnants. Coordonner ces projets a renforcé ma philosophie et approfondi ma connaissance de la manière dont on pouvait collectivement construire des connaissances par hybridation ou reproduction de codes d'analyse et en confrontant les sciences au terrain. Pour cette raison je suis très attentif à valoriser mes recherches à la fois dans la sphère académique mais aussi par des écrits à destination des professionnels, des étudiants et du grand public.



Frédéric Wallet coordonne le dispositif TETRAE.

*Etre membre scientifique du conseil des ONVAR me permet une meilleure compréhension des contraintes et dynamiques à l'œuvre au sein de ces structures, notamment dans la perspective de leur contribution à la transition agroécologique.*



## Contact

Frédéric Wallet  
INRAE - AgroParisTech  
06 85 45 59 51  
[frederic.wallet@agroparistech.fr](mailto:frederic.wallet@agroparistech.fr)

# L'opportunité des CRTE

## Contrats de relance et de transition écologique

### Les CRTE : késako ?

Les Contrats de relance et de transition écologique (CRTE) représentent un nouveau mode de collaboration entre l'Etat et les collectivités territoriales.

Initiés dans un contexte de pandémie, ces contrats ont vocation à centraliser l'ensemble

des dispositifs d'accompagnement de l'État à destination des collectivités, y compris les soutiens récemment mis en place dans le cadre du plan de relance. L'objectif recherché est de simplifier les démarches administratives Etat/collectivités et de renforcer le pouvoir d'action à l'échelle du territoire.

En plus de l'aspect "centralisation" des contrats, l'enjeu est d'inciter les collectivités à définir leur projet de transition écologique de territoire. Les pouvoirs publics cherchent ainsi à favoriser la transversalité entre les secteurs d'activité.

La construction du CRTE passe par plusieurs phases, en commençant par un diagnostic des enjeux du territoire par la collectivité, en collaboration avec les services de l'État et en mobilisant les acteurs locaux. La deuxième étape est la réflexion stratégique avec une approche transversale des enjeux liés aux transitions, qui doit déboucher sur la mise en œuvre des actions prévues dans le contrat.

Les CRTE visent à la fois des effets à très court terme, grâce à la mobilisation des crédits du plan de relance (financement de projets capables de générer de l'emploi dès le second semestre 2021), et des effets de long terme, en cohérence avec les enjeux de la transition écologique.

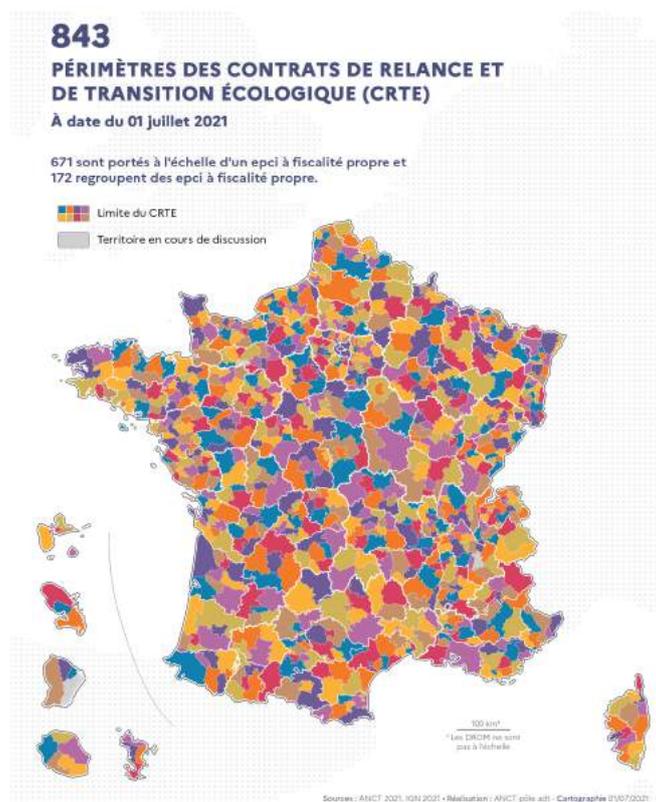
### Une carte à jouer pour les sites pilotes du projet ECLAT

Lors de la réunion de présentation des CRTE du 26 février dernier, organisée à l'initiative du projet MCDR "TRESSONS"(Territoires ruraux et ESS : outils et nouvelles synergies), l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) a insisté sur l'état d'esprit dans lequel les CRTE ont été construits. Selon le représentant de l'Etat invité à cette occasion, "le contrat doit être l'objet d'une co-construction avec l'ensemble des acteurs du territoire". Si une première mouture des contrats devait être signée pour le 30 juin, il sera nécessaire de faire vivre son contenu et de construire les différents projets de territoire avec les premiers acteurs concernés. Ainsi, les porteurs de projet sont invités à "pousser la porte des CRTE". Ces nouveaux contrats pourraient ainsi représenter une opportunité pour les sites pilotes du projet ECLAT de mettre en avant leur projet de transition agroécologique auprès de la collectivité. A terme, ces projets pourraient ainsi figurer dans la feuille de route "Transition écologique" du territoire, à savoir le CRTE.

## Fiche d'identité du CRTE

- **Objectifs :**  
centraliser les contrats Etat /collectivités pour mettre en cohérence les différents outils de l'action public ;  
faciliter la mobilisation des crédits du plan de relance ;  
favoriser la transversalité entre secteurs d'activité ;  
donner davantage de poids aux actions locales
- **Périmètre :** intercommunalité, voire des regroupements (max : département)
- **Temporalité :** première version du CRTE signé le 30 juin 2021, pour une durée de six ans (le CRTE est un contrat "évolutif et intégrateur")
- Pour en savoir plus sur les CRTE : site Internet de l'Agence nationale de la cohésion des territoires ANCT

# CRTE identifiés sur les territoires des sites



GDA DE LA  
THIÉRACHE

CRTE DES CRÊTES PRÉARDENNAISES  
CRTE ARDENNES THIÉRACHE

GRAPEA

CRTE DU PAYS DE POUZAUGUES

ADAR CIVAM

CRTE DU PAYS DE LA CHÂTRE EN BERRY

CUMA LOT  
ENVIRONNEMENT

CRTE FIGEAC QUERCY VALLÉE DE LA DORDOGNE

ADDEAR 42

CRTE SAINT ETIENNE MÉTROPOLE  
CRTE DU FOREZ EST  
CRTE LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION



## Contact

Quentin Dupetit  
FNCUMA  
06 19 76 61 66  
quentin.dupetit@cuma.fr

# Actualités

## Les dates importantes à retenir



Séminaire

**7 décembre 2021 - Journée d'étude ECLAT (Paris)**

Objectif : prendre de la hauteur pour les sites pilotes.

Contact : Quentin Dupetit



Événement

**5-7 octobre 2021 - Voyage d'études ECLAT (Suisse)**

Objectif : découvrir les projets de territoire.

Contact : Lore Blondel



Séminaire

**14 décembre 2021 - Colloque inter MCDR (Paris)**

Objectif : découvrir les autres projets de territoire.

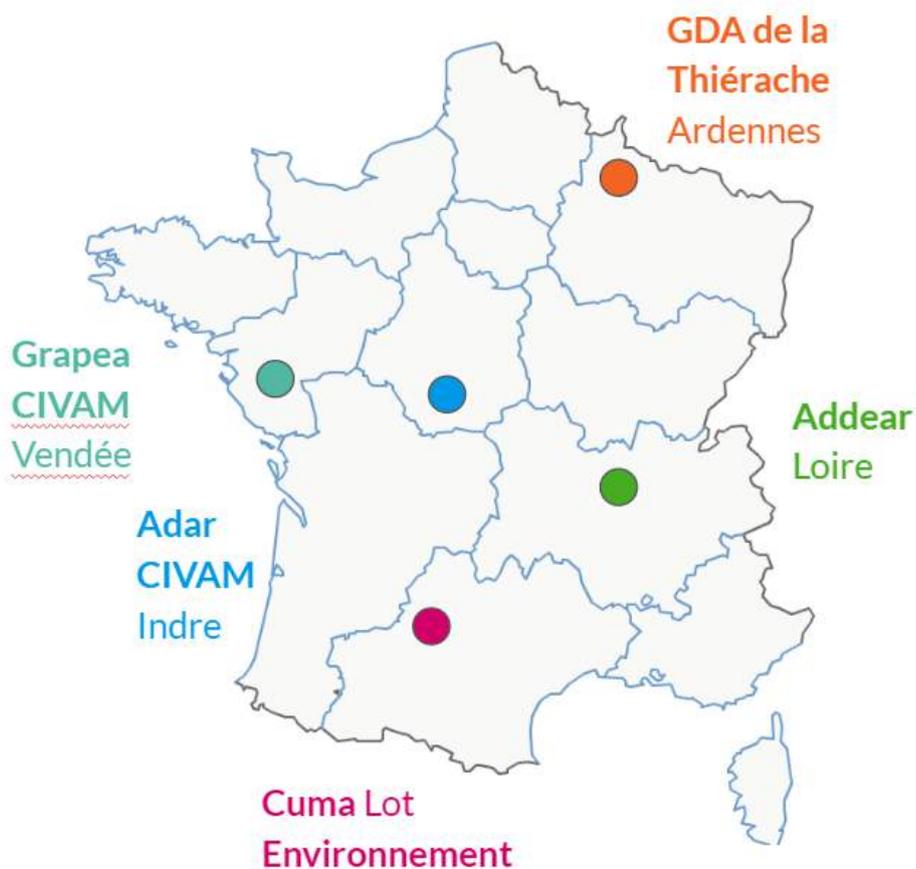
Contact : Agnès Le Fouloc



# Le projet ECLAT

Piloté par la FNCuma depuis 2019, le projet associe en tant que partenaires : TRAME, Réseau CIVAM, la FRCIVAM Pays de la Loire et l'UNCPIE.

Pendant trois ans, ces réseaux proposent un accompagnement et une mise en réseau de cinq collectifs d'agriculteurs, engagés dans des démarches multi-acteurs en faveur de la transition agroécologique; le projet conduit progressivement ces agriculteurs à se concerter puis à contractualiser avec des collectivités territoriales, des entités gestionnaires de biens communs agroenvironnementaux (syndicats, Agences de l'Eau), des entreprises, des associations, des riverains.



Revue éditée par les réseaux partenaires du programme ECLAT, lauréat à l'appel à projet "Mobilisation collective pour le développement rural" (MCDR) du Réseau Rural Français.

ECLAT propose un accompagnement et une mise en réseau de cinq collectifs d'agriculteurs, engagés dans des partenariats locaux multi-acteurs en faveur de la transition agro-écologique (2019 - 2021).

Publication semestrielle du journal : 1ère édition juillet 2019, 2ème édition janvier 2020, 3ème édition septembre 2020, 4ème édition février 2021

**Rédactrice en chef :** Elsa Ebrard - TRAME

**Rédacteurs :** Marie-Laure Bailly - FNCUMA, Lore Blondel - Réseau CIVAM, Quentin Dupetit - FNCUMA, Yasmina Lemoine - TRAME, Lionel Magnin - FRCIVAM Pays de la Loire

